



Crise sanitaire

La mairie de Sermaise, l'ensemble des élus et les employés municipaux se mobilisent pour apporter aide et soutien aux plus vulnérables.

Vous pouvez également, en cas de besoin, vous manifester auprès du secrétariat de la mairie.

La mairie de Sermaise reste ouverte aux horaires habituels.

Un masque a été remis à chaque élève de l'école primaire Georges Debono dès leur retour de vacances de la Toussaint. Des masques et des attestations ont été distribués aux personnes les plus vulnérables au tout début du mois de novembre.

Le service de navette du jeudi, pour les courses alimentaires est maintenu et une navette est ajoutée chaque mercredi pour la durée du confinement.

Le service de navette est strictement limité à cinq personnes qui se seront impérativement inscrites préalablement à la mairie.

Protocole de livraison à domicile

Par ailleurs, le service de livraison des courses à domicile reprend deux fois par semaine dans les mêmes conditions qu'au printemps.

Les jours de livraison sont les mercredis et samedis.

Avant de passer commande, vous devez vous inscrire à ce service auprès de la mairie.

Puis vous devez passer commande auprès des commerçants concernés la veille de la livraison (les mardis et vendredis).

Le verger des 3 vallées (fruits et légumes) 01.64.56.68.12

Boucherie de l'église 01.64.56.50.30

Boulangerie la boîte à choux 01.64.56.50.44

Le montant de votre commande sera indiqué par chaque commerçant avant préparation et mise à disposition de votre commande.

Une personne bénévole viendra récupérer votre ou vos règlements soit par chèque, soit en espèce avec l'appoint obligatoire dans une enveloppe individuelle sur laquelle vous aurez mentionné votre nom.

Ce même jour, le bénévole ira récupérer votre commande et vous livrera vos courses à domicile.

Ce service est gratuit.

Propreté



La propreté autour des conteneurs est l'affaire de tous. La propreté de nos hameaux passe aussi par le respect des aires réservées aux conteneurs de tri des déchets. Il en va également de la sécurité de nos enfants qui passent régulièrement à côté afin de rejoindre la gare RER ou aller à certaines de leurs activités.

Recensement



RAPPEL : Les jeunes doivent se faire recenser à la Mairie entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents. Cette formalité est importante : Elle conditionne la journée d'appel obligatoire. L'attestation délivrée sera demandée pour passer différents diplômes et l'examen du permis de conduire.

Conseil municipal des enfants

Le 16 octobre dernier ont eu lieu les élections pour le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants (CME) 2020/2021.



A cette occasion les enfants de CM1 et de CM2 accompagnés de Mme Pelloille, leur institutrice, se sont déplacés salle des mariages où était organisé le scrutin sous la présidence de Mme le Maire.

A l'issue de celui-ci, ont été élus membres du CME :

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement de leurs réalisations.

Toutes nos félicitations à nos nouveaux jeunes élus.

ANTUNES Adriana
BATAIS Noé
BELPECHE-PEREZ Amaury
DA SILVA Inès
DEGARDIN Matthieu
HELIE Mathis
MEDJADJI Lizzie
MILLON Guillaume
MIRANDA Samuel
RIEDER Benjamin
SUYS-AVEZOU Nathanaël
TRAN Lucas

Le coq de notre dame

La maquette du coq de Notre Dame de la Nativité de la Très Sainte Vierge.



L'entreprise Schneider nous a fait parvenir la maquette servant à la restitution de notre coq. La municipalité et Sauvons le patrimoine de Sermaise œuvrent à la réinstallation du coq sur le paratonnerre de notre clocher dès que la situation le permettra. Cet évènement devrait être l'occasion d'échanger avec les artisans et compagnons qui ont travaillé sur la couverture de notre église.

ALEC Ouest Essonne

Vous construisez ou rénover votre logement ?
Vous avez besoin d'informations sur l'isolation, les matériaux, les types de chauffage ?
Vous voulez en savoir plus sur les différents types de chauffage ?
Vous souhaitez savoir comment réduire votre budget énergétique ?
Les conseillers de l'Alec vous informent gratuitement du lundi au mercredi et le vendredi de 10h00 à 18h00 par téléphone ou vous reçoivent sur RDV dans les locaux de l'Agence à Palaiseau et à Étampes, ou à Dourdan (certains mercredi après-midi).
Soit par téléphone au 01.60.19.10.95
Soit par mail à l'adresse cie@alecoe.fr



La parole aux HABITANTS

L'histoire de la Pie Margotte.

Dans les années 70 près de l'école de Sermaise vivait Margotte une pie bien rigolote. Au début elle ne sortait pas de sa cage mais haranguait les enfants en disant : « Fabrice va à l'école ». Elle était la mascotte du village. A l'époque où il n'y avait ni de télé ni internet la pie Margotte était une véritable animation. Un jour, comme Margotte savait rentrer à la maison, ses propriétaires ont décidé de la laisser sortir. A partir de ce moment, la gentille pie margotte s'est transformée en harpie aux griffes acérées qui attendait les enfants pour leurs picorer la tête. Nous étions passés de la gentille mascotte aux oiseaux d'Hitchcock. Heureusement la pie Margotte a été récupéré par ses propriétaires et est redevenue la mascotte depuis sa cage bien au chaud. L'histoire de la pie Margotte résonne aujourd'hui toujours dans l'esprit des sarmates petits et grands.

Claudia et Carole Cochet – Le bourg

Abri bus



Lors de la rentrée des vacances de la Toussaint, les enfants de Montflix ont eu le plaisir de trouver leur abri bus intégralement rénové grâce aux employés municipaux.

Cadre de vie

Arrêt et stationnement des véhicules

S'arrêter ou stationner sur la chaussée est une démarche strictement encadrée afin de ne pas gêner la circulation ou les autres usagers de la route. Le code de la route en fixe les règles et définit les arrêts ou stationnements dangereux, gênants, abusifs.

Force est de constater que malgré la signalisation en place, dans le bourg comme dans les hameaux, une certaine liberté et des abus conduisent à des situations dangereuses et à une gêne à la circulation.

Conscients que les besoins et les usages évoluent vos élus travaillent ce sujet dans un cadre élargi. Début 2021 nous vous présenterons leur démarche et les actions engagées.

Dans l'attente, et afin de ne pas devoir faire appel à plus de fermeté, nous sollicitons chacun pour qu'il fasse preuve de civisme dans ses habitudes de stationnement : en particulier à proximité des endroits dangereux (carrefours, passages étroits, virages) et pour ne pas gêner la circulation des bus, poids lourds et engins agricoles.

Source :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-la-route/arret-et-stationnement>

Le coin des ENTREPRENEURS DE SERMAISE

REIKI – SOINS ENERGETIQUES

Le Reiki est une méthode énergétique naturelle qui réharmonise et rééquilibre les centres d'énergie du corps, libère les tensions, les blocages physiques et émotionnels, tonifie les organes et détend profondément. Il procure un bien être général, une paix intérieure et favorise aussi la transformation personnelle.

C'est une vraie invitation pour trouver le bonheur à l'intérieur de soi et une méthode de bien être qui permet de découvrir son propre potentiel.

Christine.jorba@gmail.com

06.08.48.36.35

76, rue de la Fosse aux chasseurs

91530 – SERMAISE